

Le centre-bourg de Bassens demain

Etude urbaine



Dossier de la concertation réglementaire

Donnez votre avis à partir du 03 avril 2025

SOMMAIRE :

p 3 : le préambule

p 4 : le périmètre du projet

p 5 : les enjeux issus du diagnostic

p 12 : les pistes pour le projet

p 16 : les attendus de la concertation

p 17 : les modalités de la concertation

Préambule

Depuis près de dix ans, la ville de Bassens connaît une période de transformation qui s'est notamment traduite par une forte dynamique démographique et immobilière. Bassens compte aujourd'hui près de 8 000 habitants. Une nouvelle offre de logements s'est établie depuis 2014, notamment liée au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU Bassens Avenir), et se concentre principalement dans la partie nord du territoire communal.

Dans un souci de cohérence et d'équilibre territorial, Bordeaux Métropole et la ville de Bassens souhaitent désormais porter une réflexion sur le centre-bourg de la commune, en perte de vitalité, étendu au secteur de la place de la Commune de Paris (place du marché dominical, à rayonnement métropolitain) et au secteur de la gare. La transformation de la gare en Pôle d'Échange Multimodal dans le cadre du projet du RER métropolitain, en lien avec les grands projets de mobilité en cours (BEX, ReVE) et la mise en œuvre de l'OIM Arc Rive droite au travers de la transformation de l'ancien site Lafon (projet Inno Garonne) constitue un des éléments structurants à prendre en compte dans le devenir de la commune.

Dans ce contexte, Bordeaux Métropole a confié une mission à la SPL La Fabrique de Bordeaux Métropole (La Fab) portant sur le développement du centre-bourg de Bassens en lien avec les autres centralités identifiées, la place de la Commune de Paris et le secteur de la gare. Il s'agit d'assurer un rééquilibrage de l'offre de logements et des équipements associés vers le centre et le maintien de sa diversité sociale.

Les pistes de projet présentées dans ce dossier sont issues de l'étude urbaine pilotée par La Fab. Cette étude est en cours jusqu'à l'été 2025 et les remarques récoltées lors de cette concertation permettront d'éclairer les options à développer par les élus de la Ville de Bassens. De ce travail découlera les futures orientations d'aménagement urbain (espaces publics, nouveaux logements, locaux d'activités).



A - Le périmètre du projet

Commune du nord-est de la métropole bordelaise, située sur la rive droite de la Garonne, Bassens se caractérise par sa géographie singulière. Elle se situe en front de Garonne, dans le prolongement des coteaux de Garonne et se structure en deux parties, séparées par l'axe ferroviaire reliant Paris à Bordeaux :

- à l'ouest, la partie basse est occupée par la zone industrialo-portuaire développée sur 4 km des rives de Garonne et constituant environ 60 % du territoire communal ;
- à l'est, le plateau « haut », où se trouve le bourg historique et son revers à dominante résidentielle (maisons pavillonnaires).

Le périmètre de projet comprend :

- le centre historique et administratif, autour de la mairie,
- la place de la Commune de Paris et sa polarité commerciale,
- le quartier de la gare.



Le périmètre intègre donc 3 espaces aux dynamiques diverses :

- le centre historique qui est avant tout un lieu de passage,
- la place du marché du dimanche matin, qui est en perte de vitesse,
- la gare qui est de plus en plus fréquentée avec le RER métropolitain.

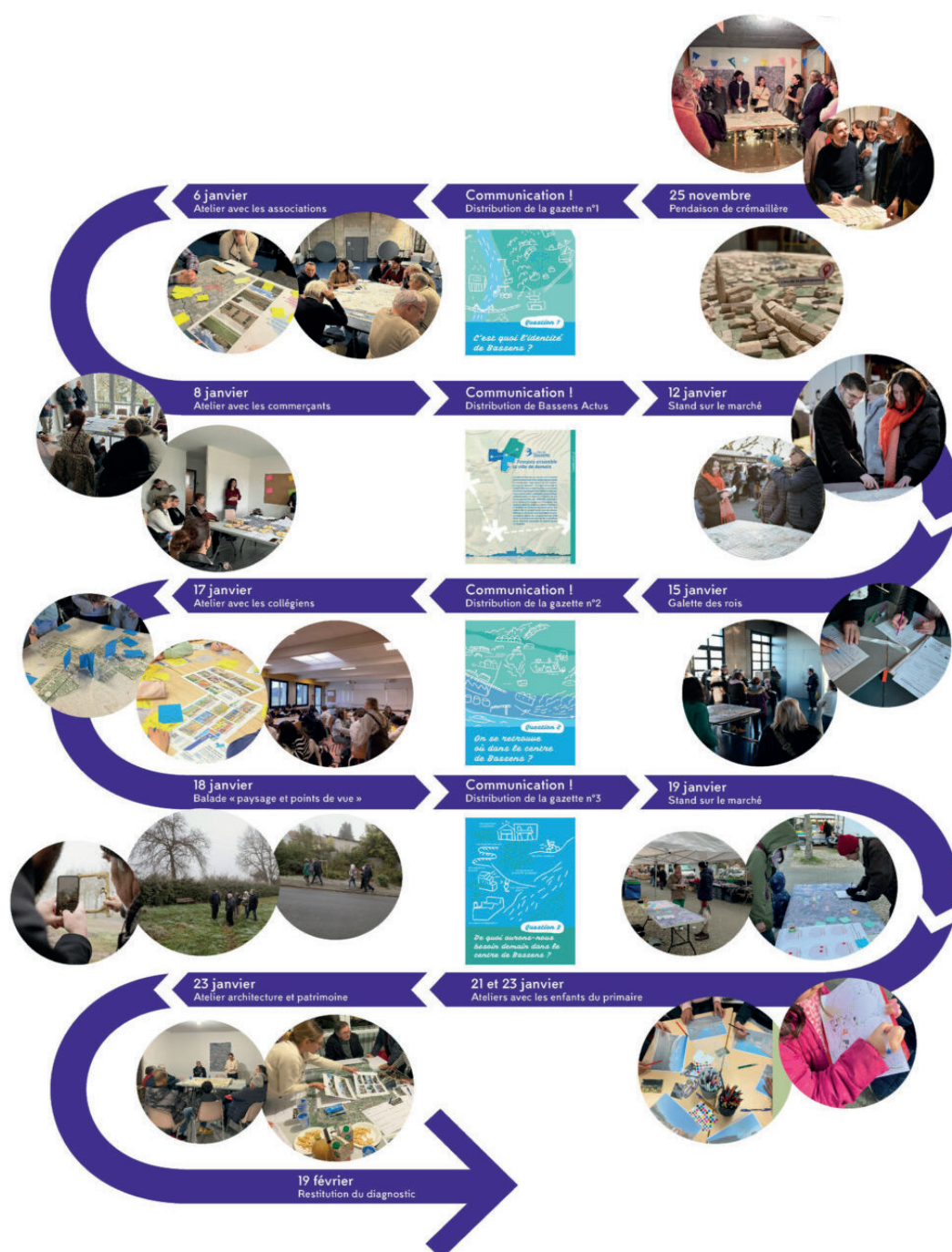
Entre ces polarités, le tissu urbain est essentiellement composé de maisons individuelles et de quelques logements collectifs.

B - Les enjeux issus du diagnostic*

Le diagnostic mené de novembre 2024 à février 2025 a permis de croiser le regard technique de l'équipe de maîtrise d'oeuvre et le regard des habitants via différents dispositifs de concertation. Il en ressort une vision largement partagée du centre de Bassens aujourd'hui.

Rappel du déroulé de la concertation préalable

De novembre 2024 à février 2025, une permanence urbaine (un local dédié à accueillir les habitants) a été ouverte 3 jours par semaine. Elle a été complétée par plusieurs ateliers, des temps de rencontre dans l'espace public et un questionnaire en ligne. Tout ce dispositif a permis de récolter environ 200 avis sur le centre de Bassens.



* la synthèse du diagnostic est annexée au dossier de la concertation

B - Les enjeux issus du diagnostic

1 - une qualité de vie valorisée par les habitants

Les habitants ayant exprimé leur avis durant le diagnostic se sont largement montrés satisfaits de vivre à Bassens pour plusieurs raisons :

- c'est une commune à taille humaine, où l'on valorise un esprit village, au coeur de la rive droite de Bordeaux ;
- l'urbanisation a été maîtrisée et se caractérise par des hauteurs de logements limitées et la présence d'espaces verts bien répartis sur la commune. Les différents points de vue vers la vallée de la Garonne ou le maintien d'un peu de viticulture participent à ce sentiment de cadre de vie de qualité ;
- les quartiers résidentiels sont calmes et à deux pas des équipements et des services de la métropole (à 9 minutes en train de la gare Saint-Jean) ;
- un certain nombre d'habitants ont le sentiment que Bassens a été bien préservé de la croissance démographique par rapport aux communes alentour.

2 - une accessibilité aux services satisfaisante

La commune de Bassens bénéficie d'un niveau d'équipement très satisfaisant bien réparti géographiquement et d'un accès aux services de base intéressant. Les services non comblés sur le territoire de la commune sont accessibles à proximité par le train, le tramway ou la voiture.

Un potentiel d'accueil de nouveaux commerces a bien été identifié, cependant, l'offre existante et notamment la présence de moyennes surfaces à Bassens, la proximité de la zone commerciale de Sainte-Eulalie et la tenue du marché du dimanche matin semblent combler la plus grande partie des besoins

B - Les enjeux issus du diagnostic

Une commune active et équipée

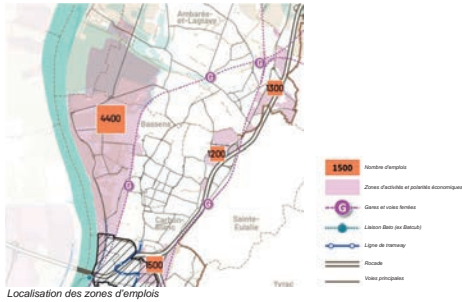
Un pôle d'emploi important et en plein essor

4400 emplois dans la Zone Industriale-Portuaire (ZIP)

Innogaronne Un site qui reprend vie face à la gare et qui va accueillir de nouveaux salariés

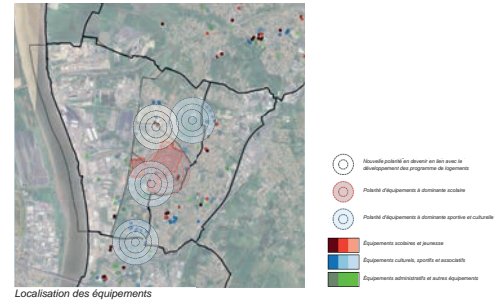
Quel enjeu ?

• Répondre aux besoins des salariés de la ZIP et à proximité du bourg sur la pause déjeuner ou en soirée pour en faire des utilisateurs et clients du bourg



Des équipements nombreux et qualitatifs

- Une offre importante et satisfaisante d'équipements concentrés pour partie en centre-ville, mais avec un pôle au sud à Séguinaud et un autre au nord à Michel Serres
- Une augmentation du nombre de logements prévue sur le quartier nord : des extensions d'écoles identifiées notamment dans le centre-bourg



Un centre-bourg commercial

Une proximité des grandes zones commerciales, mais un marché qui attire les chaland

54 cellules commerciales dans le centre-bourg

2 polarités commerciales : haut de Bassens à proximité de la mairie et autour de la place de la Commune de Paris

150 exposants sur le marché dominical

Source : étude commerciale AID Observatoire 2023

- Un grand marché à rayonnement extra-communal mais en perte de vitesse
- Un potentiel important de création de commerces de bouche qualitatifs
- Un besoin de lieux de convivialité et un manque de restauration
- Un manque de locaux disponibles pour accueillir de nouvelles enseignes
- Une forte concurrence des zones commerciales de Sainte-Eulalie ou Bordeaux Lac



Quels enjeux ?

- Créer des locaux commerciaux pour accueillir de nouvelles enseignes
- Diversifier l'offre (notamment de bouche) pour limiter l'évasion commerciale
- Conforter le marché et sa synergie avec les commerces de la place
- Programmer des lieux de convivialité (cafés/restaurants)

Les mobilités d'aujourd'hui et demain

Les flux domicile-travail permettent d'identifier un potentiel de report important vers les alternatives à la voiture individuelle

33% des trajets sont inférieurs à 8 km
Une distance maximale acceptable à vélo pour les trajets du quotidien

17% des trajets sont à destination ou en provenance de Bordeaux
Le RER métropolitain permet de rejoindre la gare Saint-Jean en seulement 8 min : une opportunité précieuse pour les actifs

16% des actifs bassinais ont un emploi dans la commune
Ces usagers pourraient se reporter sur les mobilités actives et/ou les transports en commun

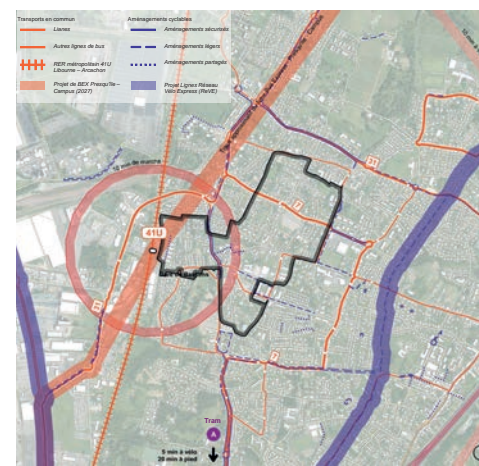
Source : INSEE 2021

Des aménagements encore discontinus et pouvant gagner en efficacité

- Peu de linéaires apaisés (piétons et cycles) en centre-bourg
- Une proximité avec deux lignes du ReVe (Réseau Vélo Express, lignes 4 et 12) mais peu d'aménagements sécurisés et continus pour les rejoindre
- Un fort potentiel d'intermodalités avec le terminus du tramway à La Gardette et la gare du RER métropolitain
- Des aménagements en cours sur l'avenue Manon Cormier pour les vélos et le bus express (BEX)

2,2% Part du vélo dans les déplacements en 2021
Objectif 2030 du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) : 18%

13,6% Part du bus dans les déplacements en 2021
Objectif 2030 du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) : 17%



Quels enjeux ?

- Faire progresser la part modale du vélo (objectifs PCAET) grâce à des infrastructures continues
- Faciliter l'intermodalité (train + vélo, tram + vélo...)
- Créer un maillage s'appuyant sur les projets métropolitains (BEX et ReVe, travaux avenue Manon Cormier...) et sur les liaisons vertes existantes ou à créer

B - Les enjeux issus du diagnostic

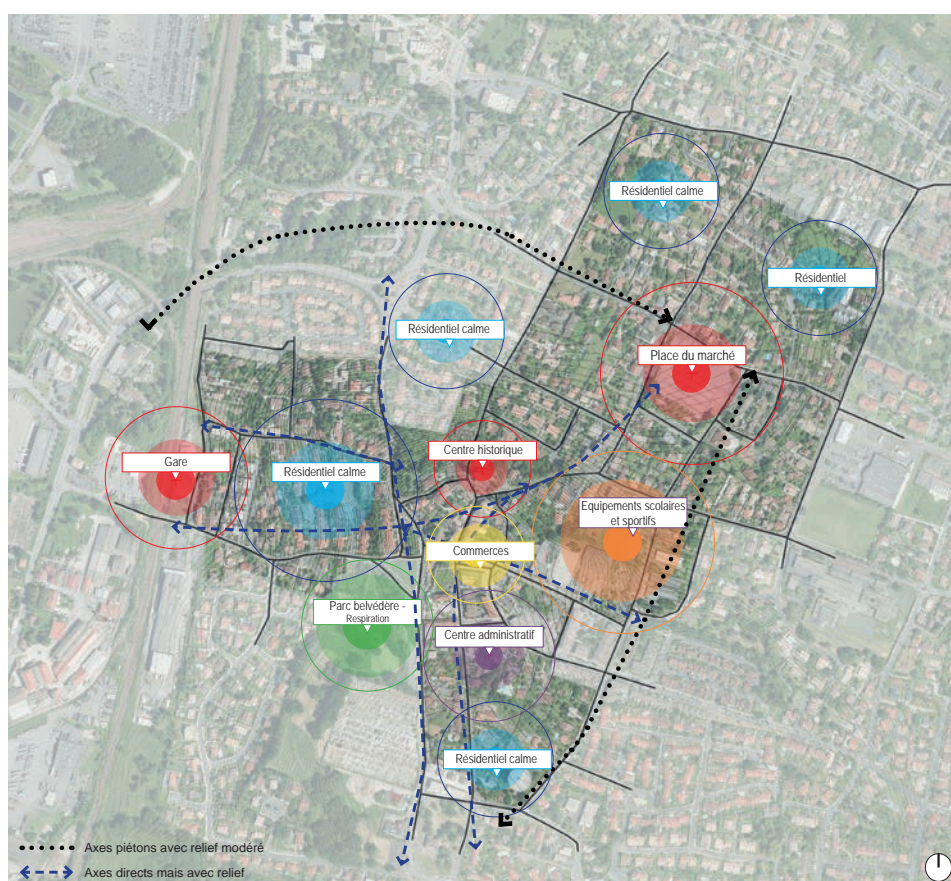
3 - un centre multipolaire qui a du mal à créer des temps collectifs

Les grands atouts de Bassens et sa configuration spatiale ont cependant un revers : il est difficile d'animer au quotidien le centre de la commune.

En effet, ce centre est composé de 3 polarités :

- le pôle administratif et patrimonial autour de la mairie et de l'église,
- le pôle commerçant autour de la place de la Commune de Paris,
- la gare qui attire de plus en plus d'usagers.

Si elles sont proches, le relief complique les liens entre elles et aucune d'entre-elles ne parvient à fédérer les usagers et à générer des temps collectifs au quotidien (hormis la place de la Commune de Paris le jour du marché). Si on apprécie cette « vie de village », il n'y a pas aujourd'hui de lieux qui remplissent la fonction de convivialité au quotidien. Et c'est d'ailleurs un des besoins clairement identifiés lors du diagnostic : il manque un lieu chaleureux pour se retrouver à Bassens (un café, un salon de thé, etc).



B - Les enjeux issus du diagnostic

4 - des besoins en logement à combler

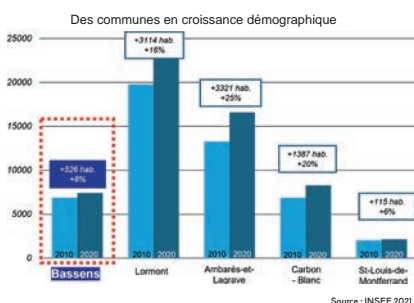
La proximité avec la métropole induit une demande en logements qui s'accélère et une montée des prix immobiliers. Il faut réussir à répondre aux besoins locaux (vieillesse des habitants, recherche de logements adaptés dans le même secteur géographique, une offre en accord aux moyens et besoins des jeunes actifs) tout en prenant en compte les dynamiques de la métropole et l'arrivée d'habitants attirés par l'accessibilité de Bassens (accessibilité des prix, accessibilité en transport en commun). Tout l'enjeu de l'étude est d'arriver à quantifier les besoins en logements au regard des capacités du centre-ville et du maintien d'un cadre de vie apprécié.

Qui sont les Bassenais aujourd'hui ?

Une commune attractive

+8% C'est l'augmentation de la population bassenaise entre 2010 et 2020.

La construction de nouveaux logements dans les quartiers de l'Avenir a aussi un impact sur l'augmentation de la population.

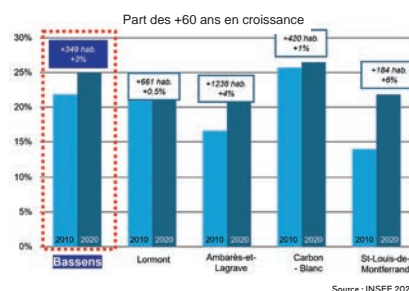


Une population vieillissante

1/4 des habitants de Bassens a plus de 60 ans en 2021.

Cette part est en augmentation : on passe de 21% de la population en 2010 à 25% en 2021.

Le vieillissement de la population est une tendance nationale et se remarque aussi dans les communes voisines.



Une population ouvrière et populaire historiquement, en évolution aujourd'hui

36% de la population sont des employés ou des ouvriers (c'est plus que les 24% à Bordeaux Métropole).

Bassens accueille peu de CSP+ (cadres et professions intellectuelles supérieures) par rapport à Bordeaux ou à la moyenne départementale.

€ Le revenu moyen des Bassenais est inférieur à celui de la Métropole.

Source : INSEE 2021

Quels enjeux ?

- Le projet du centre-bourg doit pouvoir :
- apporter des solutions adaptées aux ménages actuels et à venir ;
 - favoriser le « bien vieillir » à Bassens.

Se loger à Bassens

Manque de petits logements

Le parc de logements actuel :

- présente une majorité de grands logements (T4 ou T5+) alors que la majorité des ménages sont composés d'une ou deux personnes ;
- est composé principalement de maisons individuelles.



Source : INSEE 2021

Prix de l'immobilier en hausse

2 600 €/m² Prix moyen d'achat à Bassens en 2025 variations entre 1 700 et 3 400€ selon les biens

Comparativement, pour l'achat d'une maison, il faut compter :

- 2 700€/m² à Ambarès
- 2 900€/m² à Lormont
- 3 000€/m² à Floirac
- 4 500€/m² à Bordeaux

+ 29% Évolution des prix de l'immobilier depuis 10 ans à Bassens

Source : Meilleurs agents

Quels enjeux ?

- Offrir du logement abordable pour loger tous les publics
- Diversifier le parc de logements existant pour permettre une mobilité résidentielle au sein de la commune

B - Les enjeux issus du diagnostic

5 - des espaces publics pas toujours adaptés

Bassens dispose d'espaces publics généreux. Mais le manque de hiérarchisation des voies nuit à l'expérience de parcours et à la lecture du site, et leur imperméabilisation est la cause de la surchauffe urbaine.

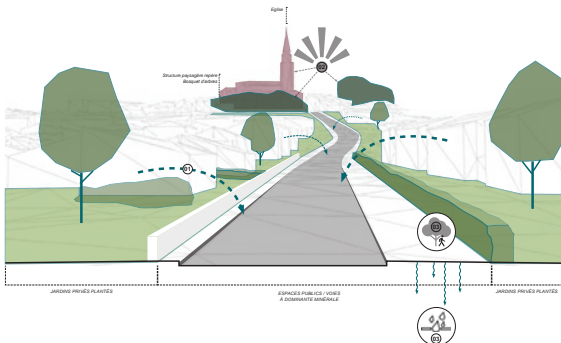
On note :

- des aménagements très orientés vers le fonctionnement des modes de déplacements motorisés et souvent surdimensionnés par rapport aux usages ;
- un vocabulaire très routier et à dominante minérale qui peine à faire exister les mobilités douces ;
- un manque de végétation qui nuit au confort d'usage.

Au regard des pratiques développées de marche à pied et de cyclisme, un meilleur partage de la voirie et une intégration paysagère plus adaptée semblent être intéressants à mettre en place dans les années à venir, au gré des opportunités.

Espace public urbain

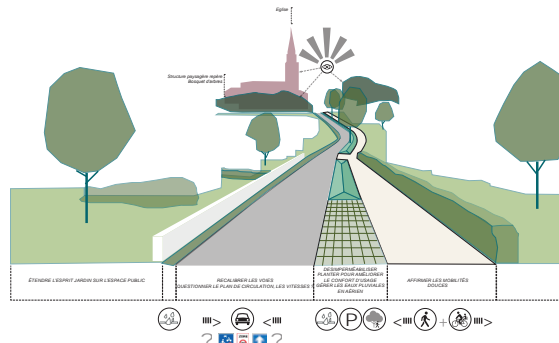
Des voiries peu adaptées à leurs usages réels



Bassens dispose d'espaces publics généreux. Mais le manque de hiérarchisation des voies nuit à l'expérience de parcours et à la lecture du site, et leur imperméabilisation est la cause de la surchauffe urbaine.

On note :

- des aménagements très orientés vers le fonctionnement des modes de déplacements motorisés et souvent surdimensionnés par rapport aux usages ;
- un vocabulaire très routier et à dominante minérale qui peine à faire exister les mobilités douces ;
- un manque de végétation qui nuit au confort d'usage.



Quels enjeux ?

- Diffuser la qualité du paysage privé au sein des espaces publics
- Révéler et mettre en scène les structures paysagères et le patrimoine remarquables au sein du site de projet (points de vue, église, château d'eau...)
- Questionner la minéralité des espaces publics au profit des logiques végétales et de désimpermeabilisation

Un phénomène de surchauffe urbaine

- Un paysage essentiellement construit par les jardins privés donnant l'image d'un secteur très vert.
- La simulation des températures de surface pour la journée la plus chaude de l'année montre que malgré une forte proportion végétale sur le site, celui-ci est sujet à la surchauffe urbaine.
- La place de la Commune de Paris, les abords du gymnase du Bousquet et les voiries sont particulièrement sujets à la surchauffe urbaine avec des températures de surfaces pouvant atteindre jusqu'à 61,5°C.



Plus la couleur est rouge, plus la zone est sujette à la surchauffe urbaine

B - Les enjeux issus du diagnostic

6 - Le retour des habitants :

Face à ces constats, les habitants se projettent sur des évolutions et des améliorations du cadre de vie qui doivent avant tout permettre de maintenir la qualité de vie de Bassens. Ces évolutions sont souhaitées dans la mesure où elles ne mettent pas en péril l'équilibre entre ville et nature, entre calme et animation à Bassens. Les personnes rencontrées partagent le diagnostic mais il reste à trouver les options pour faire évoluer le centre sans le révolutionner.

Il existe cependant un point de convergence dans la concertation et dans l'envie de changement, c'est la volonté partagée de dynamiser la place de la Commune de Paris au quotidien. C'est un espace de projet dans la tête de nombreuses personnes interrogées car c'est le centre vivant (mais temporairement) de Bassens. Cet espace est emblématique des enjeux pour l'animation du centre de la Ville car il est un lieu de la proximité (les commerces du quotidien de Bassens) mais aussi un lieu métropolitain (le marché attire de nombreux habitants de la rive droite).

Les changements à venir doivent permettre, selon vous, de conserver les atouts de Bassens, de faciliter le quotidien et de renforcer l'animation.

Voici les éléments qui reviennent le plus souvent :



Vous souhaitez davantage animer la place de la Commune de Paris, dynamiser le marché du dimanche matin.

Le marché du dimanche matin est le rendez-vous de la commune mais la place est sous-utilisée les autres jours de la semaine.
Pour beaucoup d'entre vous, il faut imaginer des façons de dynamiser la place de la Commune de Paris tout au long de l'année.



Vous avez besoin d'espaces publics accueillants pour les déplacements à pied et à vélo.

Nous avons croisé beaucoup de promeneurs, de marcheurs et de cyclistes à Bassens. Et naturellement, il y a de nombreuses demandes pour faciliter la marche en désencombrant les trottoirs, pour proposer des parcours continus destinés aux déplacements en vélo.



Vous recherchez un lieu convivial pour vous retrouver dans le centre, discuter, profiter.

Il manque un café, un salon de thé ou bien une autre forme de rendez-vous convivial dans le centre de Bassens pour croiser les autres habitants, profiter du centre-ville sur une terrasse ensoleillée.



Vous avez envie de végétaliser davantage la ville.

Il est important de lutter contre le réchauffement climatique et de contribuer à l'embellissement du cadre de vie en végétalisant dès que possible.



Il faut enfin créer de nouveaux logements pour répondre aux besoins spécifiques des habitants mais il sera important de bien maîtriser le nombre et de limiter la hauteur des constructions.
L'équilibre entre urbanisation, espaces verts, calme et animation est très important à vos yeux.

C - La présentation du projet et de ses options

A ce stade de l'étude, des pistes de projet sont des options ouvertes. Elles vous sont présentées ici. Ce sont sur ces pistes que vous pourrez vous exprimer pour aider les équipes techniques et les élus à se positionner et définir un projet global.

Le principe fondateur du projet :

L'attachement à l'identité de Bassens et son équilibre entre ville et nature est précieux. Il est important d'étudier les façons dont les pistes de projet peuvent corriger les points faibles et répondre aux nouveaux besoins tout en préservant ce cadre de vie et cette dimension humaine.

Les ambitions pour le projet :

- activer des lieux fédérateurs pour favoriser les rencontres et l'animation commerciale tout au long de l'année ;
- construire des typologies de logements permettant de répondre aux besoins des habitants de Bassens et aux parcours résidentiels des habitants de la métropole bordelaise. Ces nouvelles constructions devront mettre en valeur l'identité de Bassens (rapport ville / nature notamment) ;
- favoriser les déplacements sans voiture, végétaliser et réduire les îlots de chaleur en réaménageant les espaces publics et le réseau viaire.

C - La présentation du projet et de ses options

Piste 1 : intégrer astucieusement de nouvelles construction de logements dans le tissu du centre-ville

Des besoins en logement sont identifiés sur Bassens, qui sont de 3 grands types :

- répondre au vieillissement de la population de Bassens avec des logements adaptés (plus petits, accessibles);
- répondre aux besoins des Bassenais avec des logements plus petits et financièrement accessibles (pas une maison individuelle classique);
- répondre aux besoins des habitants de la métropole qui souhaitent s'installer à Bassens .

Ces nouveaux logements doivent être conçus pour faire vivre le centre-ville et s'intégrer dans le cadre de vie de Bassens. En fonction de l'objectif de construction, des formes souhaitées et des attentes sur le dynamisme du centre-ville, 2 typologies d'intervention sont possibles :

- accompagner la construction de petits logements privés en fond de parcelle;
- développer des opérations de petits collectifs sur des emprises foncières libres et/ou mutables.

Piste 2 : intensifier l'usage de la place de la Commune de Paris pour la faire vivre au quotidien et dynamiser le marché du dimanche

La place de la Commune de Paris est identifiée très clairement comme un espace important de la ville de Bassens et qui mériterait d'être repensée pour dynamiser le marché du dimanche et faire vivre ce lieu toute la semaine (activités commerciales, activités associatives, activités ludiques). La grande dimension de la place interroge : comment animer un espace si vaste en semaine ? Comment imaginer un aménagement sobre pour maîtriser les coûts des travaux ? Comment mieux intégrer les rues adjacentes dans le fonctionnement de la place ? Quelle gestion du stationnement et de la végétalisation ?

3 options contrastées peuvent être mises en débat sur le futur visage de la place de la Commune de Paris :

- faire le pari du commerce en aménageant une halle et des locaux d'activité sur une partie de la place;
- faire le pari des loisirs en aménageant une grande place ludique autour du marché;
- faire le pari de la convivialité en réduisant l'emprise et en cherchant à aménager une place du marché du village plus vivante.

C - La présentation du projet et de ses options

Piste 3 : intégrer davantage le quartier de la gare dans la vie de la commune

Avec la montée en puissance de la gare RER de Bassens qui permet de rejoindre le tram A à Cenon Gare en 5 minutes et le tram C à la gare Saint-Jean en 8 minutes, ce lieu de passage voit sa fréquentation augmenter. Cela génère des questionnements sur la façon de gérer les flux d'usagers (notamment pour le stationnement en voiture) mais cela offre également de nouvelles opportunités pour l'animation du bas de Bassens, en lien avec les futurs occupants d'InnoGaronne et des actifs de la zone d'activités.

Plusieurs priorités sont envisageables pour le secteur de la gare :

- faciliter tous les déplacements sans voiture vers et depuis la gare;
- faciliter le stationnement des voitures pour ne pas saturer les trottoirs du quartier;
- faire de la gare un lieu de vie où l'on peut attendre dans de bonnes conditions;
- intensifier les usages du quartier de la gare, notamment via l'arrivée de nouveaux habitants.

Piste 4 : favoriser le développement d'un lieu chaleureux pour se retrouver

Le diagnostic a fait remonter le manque de lieux pour se retrouver dans le centre de Bassens : un café, une brasserie, un salon de thé, etc. Les personnes interrogées semblent s'orienter vers un lieu de dimension modeste mais avec une terrasse extérieure et un emplacement au coeur de l'animation.

3 options sont proposées, en faisant varier l'emplacement et la forme / le programme que cela pourrait prendre :

- installer aux beaux jours un café temporaire sur l'esplanade de la mairie;
- installer un bar / petite restauration dans un local donnant sur la place de la commune de Paris;
- installer un tiers-lieu à la gare.

C - La présentation du projet et de ses options

Piste 5 : réaménager les routes pour un meilleur partage de l'espace et une meilleure gestion environnementale

Bassens est une ville de marcheurs et de cyclistes, que ce soit pour les déplacements du quotidien comme de loisirs. Avec la montée en puissance du train, le futur Bus à haut niveau de service et le tramway, le nombre de marcheurs et de cyclistes devraient augmenter. Encore faut-il pouvoir se promener ou faire du vélo facilement. Certaines voiries pourraient être réaménagées pour faire plus de place aux déplacements sans voiture. Ces réaménagements seraient également l'occasion d'intégrer davantage la nature en ville (sols perméables, végétalisation, plantations d'arbres).

3 grands types d'intervention sont imaginés :

- réduire l'emprise des voiries résidentielles pour laisser plus de place à la nature et aux espaces plantés;
- faire plus de place aux mobilités douces sur les voies de transit;
- créer des espaces de pause dans les rues en pente, pour avancer à son rythme.

D - Les attendus de la concertation

L'étude sur le centre de Bassens demain interroge sur les façons de faire vivre le centre de Bassens, dans son animation, sa capacité à fédérer les habitants de la ville et sa capacité à répondre aux enjeux d'accueil de population et d'adaptation aux changements climatiques. La concertation menée doit aider les concepteurs et les élus à se positionner sur les options à développer.

Les grandes questions auxquelles vous devez répondre sont les suivantes :

- Quelles sont les conditions pour animer le centre de Bassens et valoriser cet esprit de village ? Ou, autrement dit, comment éviter le potentiel piège d'une ville dortoir ?
- Quelles sont les conditions pour répondre aux besoins en logement sans bouleverser les équilibres du centre de Bassens ?
- Quelles sont les priorités à donner pour l'aménagement des espaces publics, dans un contexte de sobriété financière pour les collectivités d'une part et de changement climatique d'autre part ?

E - Les dispositifs de la concertation

La concertation réglementaire sera ouverte à partir du 03 avril 2025 et pour une durée minimum de 2 mois.

Ce dossier de concertation est accessible en mairie, sur le site de l'étude urbaine et sur le site de la participation de Bordeaux Métropole :

<http://bassens-centre.fr/>

<http://participation.bordeaux-metropole.fr/>

Des registres papiers sont disponibles à l'hôtel de ville de Bassens, à l'accueil de la Cité Municipale de Bordeaux et au Pôle Territorial Rive Droite.

Des commentaires peuvent être rédigés sur le site internet de l'étude urbaine et sur le site de la participation de Bordeaux Métropole.

3 ateliers seront organisés :

- un atelier grand public sur les réflexions pour la place de la Commune de Paris (17 avril)
- un atelier grand public sur les logements et les formes urbaines (15 mai)
- un atelier destiné aux commerçants et aux associations sur les réflexions pour la place de la Commune de Paris

2 réunions publiques auront lieu :

- réunion publique d'ouverture le 03 avril
- réunion publique de clôture de la démarche culturelle le 25 juin

Enfin, un dispositif d'urbanisme culturel aura lieu durant toute la concertation réglementaire pour offrir un autre regard sur le centre de Bassens et son futur.

